

# UNIR - RÉSISTER - PROPOSER - CONSTRUIRE

## Élection du représentant de L'ENSEMBLE DES SALARIES au Conseil d'Orientation et de Surveillance de la CEPAL

Vote électronique

→ 1<sup>er</sup> tour : scrutin du 19 au 26 mars 2015

→ 2<sup>ème</sup> tour éventuel : scrutin du 3 au 9 avril 2015

Au COS, un seul poste de représentant de l'ensemble des salariés est à pourvoir !

Avec les candidats soutenus par le **SPBA/CGT CEPAL** :

→ Ne plus se laisser faire !

→ Se faire entendre !

Jusqu'à présent le SU, seul syndicat présent au COS de la CEPAL, dit et écrit que l'ensemble du COS (*sauf ses représentants*) vote régulièrement « comme un seul homme » avec la Direction...

Il nous semble qu'il **est urgent** pour les salariés, notamment dans le contexte actuel, de faire évoluer cette habitude, autant surprenante dans l'esprit que mauvaise pour les salariés.

→ Devant les défis et menaces qui se profilent, la diversité syndicale doit être de mise.

A cet effet, le SPBA/CGT propose aux salariés de voter pour les candidats qu'il soutient – **Philippe BOUDIER et Catherine MOREAU** -, c'est à dire en faveur du pluralisme syndical comme 1<sup>ère</sup> réponse à ce constat.

*Pour aller dans ce sens et faire ce que l'on dit,  
notre syndicat ne présentera des candidats que sur l'une des 2 élections au COS proposée aux salariés.*

**Le renouvellement du COS de la CEPAL se déroule dans un contexte menaçant pour les salariés de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin :**

- ♦ plan stratégique national de réduction d'effectif (*nous avons déjà connu un PSE*), de nouvelles mises en plateformes d'activités voire, en fin de ligne, une fusion à marche forcée... sans oublier les remises en cause fréquentes du statut des caisses d'épargne.
- ♦ mais aussi la crise financière, économique et sociale profonde impactant fortement nos systèmes de protection sociale.

**Le COS est l'instance dirigeante de l'entreprise :**

- les membres du COS décident des politiques commerciales, économiques, des orientations de la CEPAL. Ils sont censés se prononcer sur les décisions nationales.
- à travers leurs choix c'est **l'avenir du personnel** qui se décide. C'est le type et la qualité de notre relation commerciale avec nos clients qui s'établit.

Pour le représentant des salariés, il s'agira de prolonger au COS la défense du Personnel de la CEPAL en s'appuyant sur l'expérience de vos élus SPBA/CGT, aussi bien au travers des instances DP, CE et CHSCT mais déjà au travers de notre candidat titulaire, Philippe BOUDIER qui a été élu DP et CHSCT....

**Votez et faites voter pour les candidats présentés par le SPBA/CGT :**

**Philippe BOUDIER et Catherine MOREAU**

*titulaire*

*suppléant*

**NON** les salariés de la CEPAL ne doivent pas être les oubliés, ni la variable d'ajustement des décisions et des choix du COS et du Directoire,

**OUI** il faut et il faudra que la « vie réelle » du personnel entre plus encore dans l'instance dirigeante de la CEPAL... **Emploi, rémunération, conditions de travail et de vie** doivent et devront être imposés dans les débats du COS.

C'est l'engagement des candidats présentés par le SPBA/CGT CEPAL.